

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Commercial du Produit:
AS-5 ANTI-SLUDGING AGENT

Date de révision :
12-févr.-2019

Numéro de révision:
35

1. IDENTIFICATION/PREPARATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom Commercial du Produit:
AS-5 ANTI-SLUDGING AGENT

Synonymes

Aucun(e)

Famille chimique

Mélange

Code d'identification interne

HM000078

Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Application

Agent antiagregatif

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible

Nom et les coordonnées du fabricant

Fabricant/fournisseur

Halliburton Energy Services
14th Floor, CitiBank Tower, Al-Qutayat Street
Dubai, UAE
Telephone Number : +971 43036666

Informations supplémentaires

Préparée par

Conformité chimique
Téléphone : 1-580-251-4335
e-mail: fdunexchem@halliburton.com

Numéro d'appel d'urgence

1-760-476-3962
Code d'accès de l'intervention en cas d'incident généralisé : 334305
Numéro de contrat : 14012

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 4 - H302
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 5 - H313
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1 - H314
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - H318
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - (exposition unique)	Catégorie 3 - H335 + H336
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 2 - H401
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - H412
Liquides inflammables	Catégorie 3 - H226

Pictogrammes de danger

**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H313 - Peut être nocif par contact cutané

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H401 - Toxique pour les organismes aquatiques

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence**Prévention**

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.

Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

InterventionP370 + P378 - En cas d'incendie : utiliser du CO₂, des produits chimiques secs ou de la mousse

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir

P330 - Rincer la bouche

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Stockage

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

P405 - Garder sous clef

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

Contient**Substances**

Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16
Isopropanol
Dérivés alkyles de benzène C10-16
Acide sulfurique

Numéro CAS

68584-22-5
67-63-0
68648-87-3
7664-93-9

Informations supplémentaires

Aucun(e) connu(e)

3. Composition/informations sur les composants

Substances	Numéro CAS	Pourcentage (%)	SGH Classification
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	60 - 100%	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Skin Corr. 1C (H314) Eye Dam. 1 (H318) STOT SE 3 (H335) Aquatic Acute 2 (H401) Aquatic Chronic 3 (H412)
Isopropanol	67-63-0	10 - 30%	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225)
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	1 - 5%	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
Acide sulfurique	7664-93-9	1 - 5%	Acute Tox. 5 (H303) Skin Irrit. 1A (H314) EyeCorr. 1 (H318) Carc. 1 (H350) STOT SE 3(H335) Aquatic Acute 3 (H402)

4. Premiers secours**Premiers secours****Inhalation**

En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas d'irritation ou de difficulté respiratoire, consulter un médecin.

Peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon pendant au moins 30 minutes et retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.

Yeux

En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 30 minutes. Enlevez les lentilles de contact après les 5 premières minutes et continuez à laver. Demander l'attention / le conseil médical immédiat. Une installation de lavage des yeux d'urgence devrait être disponible immédiatement.

Ingestion

Do NOT induce vomiting. Rinse mouth. Never give anything by mouth to an unconscious person. Obtain immediate medical attention.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sérieusement irritant pour les yeux avec danger de lésions oculaires Grave irritation de la peau avec destruction des tissus dermiques Peut irriter les voies respiratoires Peut causer des maux de tête, des vertiges et avoir d'autres effets sur le système nerveux central. Nocif en cas d'ingestion Nocif par contact cutané

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Notes au médecin**

Sans objet

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau, neige carbonique, mousse, poudre chimique.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas arroser les feux en nappe directement avec de l'eau. Un jet d'eau continu dirige sur le liquide enflamme peut causer des éclaboussures.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition dans le feu peut produire des gaz toxiques.

Toute action de protection spéciale pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Le personnel de lutte contre l'incendie doit porter des vêtements protecteurs ainsi qu'un appareil respiratoire autonome

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée Utiliser un équipement de protection adéquat. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Eloigner toute source de combustion. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêchez des égouts entrants, des voies d'eau ou des basses zones.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Éliminer les sources d'allumage et travailler avec des outils ne produisant pas d'étincelles.

Informations supplémentaires

Voir Rubrique 8 et 13 pour toute information supplémentaire

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Mettre en place une ventilation adaptée Utiliser un équipement de protection adéquat. Eloigner toute source de combustion. Mettre les récipients à la terre lors du transvasement. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur, de sources d'étincelles et de flammes vives.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Substances	Numéro CAS	Emirats Arabes Unis	Bahreïn	Koweït	Conseil de coopération du Golfe
Isopropanol	67-63-0	TWA: 400 ppm TWA: 983 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1230 mg/m ³	TWA: 400 ppm TWA: 983 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1230 mg/m ³	TWA: 980 mg/m ³ TWA: 400 ppm STEL: 1225 mg/m ³ STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 983 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1230 mg/m ³
Acide sulfurique	7664-93-9	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 1.0 mg/m ³ STEL: 3.0 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Au cas où les mesures de contrôle technique et les pratiques de travail ne suffisent pas pour empêcher les expositions excessives, un hygiéniste industriel ou un professionnel compétent, en fonction de l'application spécifique de ce produit, doit sélectionner un équipement de protection individuelle et en déterminer l'utilisation.

Protection respiratoire

Si le contrôle technique ou les méthodes de travail ne permettant de maintenir le niveau d'exposition en dessous des limites autorisées ou si le niveau d'exposition est inconnu, alors un assistant respiratoire certifié NIOSH, Norme Européenne EN149, AS/NZS 1715:2009 doit être utilisé. Le choix et les méthodes d'utilisation des équipements de sécurité y compris les assistants respiratoires, doivent être effectués par un Agent Industriel qualifié ou médecin du travail

Protection des mains

Gants de protection résistants aux produits chimiques (EN 374) Matériaux résistants à un contact direct plus prolongé (recommandé : indice de protection au moins égal à 6, correspondant à une résistance à la perméation > 480 minutes selon EN 374) : Gants en nitrile nbr. (>= 0.4 mm d'épaisseur)

Les présentes informations ont été obtenues à partir de références bibliographiques et de données fournies par les fabricants de gants, ou sont issues de comparaisons avec des substances similaires. Veuillez noter que, dans la pratique, la durée de vie de gants de protection résistants aux produits chimiques peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément à la norme EN 374 sous l'influence de multiples facteurs (par exemple, la température). Les gants doivent être remplacés si des signes d'usure sont constatés. Les consignes d'utilisation du fabricant doivent être respectées, compte tenu de la grande diversité des types.

Protection de la peau

Tablier en caoutchouc. Porter les vêtements de protection imperméables qui s'imposent, y compris des bottes, des gants, une blouse, un tablier, une veste imperméable, un pantalon ou une combinaison pour éviter tout contact avec la peau.

Protection des yeux

Lunettes résistantes aux produits chimiques et masque facial en cas de risques d'éclaboussures.

Autres précautions:

Des bains oculaires et douches de sécurité doivent être facilement accessibles.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**État physique :**

Liquide

Couleur

Transparent Ambre clair à ambre foncé

Odeur:

Alcool

Seuil olfactif:

Aucune information disponible

pH :

0.98 - 1.98

Densité

0.998 - 1.023

Point/gamme de congélation (C):

Aucune information disponible

Point/gamme de congélation (C):

Aucune information disponible

Point/gamme d'ébullition (C):

Aucune information disponible

Point d'éclair/plage (C):

Aucune information disponible

Méthode de point d'éclair:

(PMCC)

Seuil d'inflammabilité dans l'air: (%):

Aucune information disponible

Seuil d'inflammabilité dans l'air: (%):

Aucune information disponible

Auto-inflammabilité (C):

Aucune information disponible

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1):

Aucune information disponible

Pression de vapeur (mm/hg à 20 °C):

36

Densité de vapeur (air = 1):

Aucune information disponible

Hydrosolubilité

Soluble dans l'eau

Température de décomposition (C):

Aucune information disponible

Viscosité, Dynamique**(centipoise) à 20 C:**

Aucune information disponible

Viscosité, cinématique**(centistokes) à 20 C:**

Aucune information disponible

Coefficient de division n-Octanol/eau:

Aucune information disponible

Poids Moléculaire:

Aucune information disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité

Pas prévu d'être réactif.

Stabilité chimique

Stable

Possibilité de réactions dangereuses

Impossible.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes

Matières incompatibles

Oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de soufre Monoxyde et dioxyde de carbone.

Directives supplémentaires

Sans objet

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë****Inhalation**

Peut irriter les voies respiratoires Peut causer une dépression du système nerveux central avec maux de tête, vertiges, somnolence, incoordination, ralentissement des réflexes, difficultés d'élocution, étourdissements et perte de conscience.

Contact oculaire

Sérieusement irritant pour les yeux avec danger de lésions oculaires

Contact cutané

Provoque de graves brûlures Nocif par contact cutané

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion Brûlures de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

Effets chroniques/cancérogénicité

Contient de l'acide sulfurique, un cancérigène potentiel.

Données toxicologiques pour les composants

Substances	Numéro CAS	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	530 mg/kg (Rat) 775 mg/kg (Rat) 1350 mg/kg (Rat) 1470 mg/kg (Rat) (similar substance)	530 mg/kg (Rat) 2000 mg/kg (Rabbit)	Aucune donnée disponible
Isopropanol	67-63-0	5840 mg/kg-bw (rat)	12870 mg/kg-bw (rabbit)	72.6 mg/L (Rat, 4h, vapor)
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	>5000 mg/kg-bw (rat)	10200 mg/kg-bw (rabbit)	71 mg/L (rat, 4h, aerosol) (similar substance)
Acide sulfurique	7664-93-9	2140 mg/kg-bw (rat)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Substances	Numéro CAS	Corrosion/irritation cutanée
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	Voie cutanée, lapin : Provoque des brûlures
Isopropanol	67-63-0	Non irritant pour la peau (lapin)
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	Non irritant pour la peau (lapin) (substances analogues)
Acide sulfurique	7664-93-9	Provoque de graves brûlures

Substances	Numéro CAS	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	Œil, lapin : Provoque des brûlures oculaires
Isopropanol	67-63-0	Provoque une irritation oculaire modérée (lapin)
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	Non irritant pour les yeux (lapin) (substances analogues)
Acide sulfurique	7664-93-9	Provoque de graves lésions des yeux

Substances	Numéro CAS	Sensibilisation cutanée
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire (cobaye)
Isopropanol	67-63-0	Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire (cobaye)
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	N'a pas provoqué de sensibilisation sur les humains ou les animaux de laboratoire. (cobaye) (substances analogues)
Acide sulfurique	7664-93-9	N'est pas considéré comme un sensibilisateur.

Substances	Numéro CAS	Sensibilisation respiratoire
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	Aucune information disponible
Isopropanol	67-63-0	Aucune information disponible
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	Aucune information disponible
Acide sulfurique	7664-93-9	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substances	Numéro CAS	Effets mutagènes
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes
Isopropanol	67-63-0	Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes. Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
Acide sulfurique	7664-93-9	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substances	Numéro CAS	Effets cancérrogènes
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	Aucune information disponible
Isopropanol	67-63-0	N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	Aucune information disponible
Acide sulfurique	7664-93-9	Cette substance est potentiellement cancérrogène. (IARC 1).

Substances	Numéro CAS	Toxicité pour la reproduction
------------	------------	-------------------------------

Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	Aucune donnée de qualité suffisante n'est disponible.
Isopropanol	67-63-0	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	Aucune information disponible
Acide sulfurique	7664-93-9	N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

Substances	Numéro CAS	STOT - exposition unique
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	Peut irriter les voies respiratoires
Isopropanol	67-63-0	Peut causer des maux de tête, des vertiges et avoir d'autres effets sur le système nerveux central.
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	Aucune information disponible
Acide sulfurique	7664-93-9	Peut irriter les voies respiratoires

Substances	Numéro CAS	STOT - exposition répétée
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	Aucune donnée de qualité suffisante n'est disponible.
Isopropanol	67-63-0	Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification. (substances analogues)
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	Aucune information disponible
Acide sulfurique	7664-93-9	Non applicable en raison de la corrosivité de la substance.

Substances	Numéro CAS	Danger par aspiration
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	Sans objet
Isopropanol	67-63-0	Sans objet
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	Sans objet
Acide sulfurique	7664-93-9	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. DONNEES ECOLOGIQUES

Toxicité

Effets d'écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Substances	Numéro CAS	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour le invertébrés
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	EC50 (96h) 170 mg/L (Selenastrum capricornutum)	LC50 (96h) 3 mg/L (Oncorhynchus mykiss) NOEC (90d) 0.25 mg/L (Tilapia mossambica) (similar substance)	Aucune information disponible	EC50 (48h) 2.9 mg/L (Daphnia magna) EC50 (24h) 5.9 mg/L (Daphnia magna)
Isopropanol	67-63-0	EC50 (72h) > 1000 mg/L (Desmodesmus subspicatus) EC50 (7d) 1800 mg/L (meanextinction value)(Scenedesmus quadricauda)	LC50 (96h) 9640 mg/L (Pimephales promelas) LC50 (7d) 7060 mg/L (Poecilia reticulata)	TT (16h) 1050 mg/L (Pseudomonas putida)	EC50 (48 h)=2285 mg/L (Daphnia sp.) EC50 (24h) > 10,000 mg/L (Daphnia magna)
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	EC50 (96 h) >1000 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 (96h) >1000 mg/L (Oncorhynchus mykiss)	Aucune information disponible	EC50 (48h) 0.01 mg/L (Daphnia magna) MATC (21d) 0.075 mg/L (Daphnia magna)
Acide sulfurique	7664-93-9	Aucune information disponible	LC50 (96 h) 16 mg/L (Lepomis macrochirus) LC50 (96 h) 42 mg/L (Gambusia affinis)	Aucune information disponible	EC50 (24 h) 29 mg/L (Daphnia magna) EC50 (48 h) 42.5 mg/L (Pandalus montagui)

Persistence et dégradabilité

Substances	Numéro CAS	Persistence et dégradabilité
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	(94% @ 28d)

Isopropanol	67-63-0	Facilement biodégradable (53% @ 5d)
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	Facilement biodégradable (60% @ 28d)
Acide sulfurique	7664-93-9	Facilement biodégradable

potentiel Bioaccumulation

Substances	Numéro CAS	Bioaccumulation
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	Log Pow = 4.15
Isopropanol	67-63-0	LogPow < 4.5
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	7.94 BCF = 35
Acide sulfurique	7664-93-9	Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Substances	Numéro CAS	Mobilité
Acide sulfonique alkylbenzene C10-C16	68584-22-5	Aucune information disponible
Isopropanol	67-63-0	Aucune information disponible
Dérivés alkyles de benzène C10-16	68648-87-3	Aucune information disponible
Acide sulfurique	7664-93-9	Aucune information disponible

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. ELIMINATION DES DECHETS**Méthodes de traitement des déchets****Méthodes d'élimination**

Suivre toutes les recommandations locales, regionales ou gouvernementales applicables concernant l'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Un emballage contaminé peut être éliminé en procédant comme suit : faire en sorte que l'emballage ne puisse contenir aucune substance, traiter l'emballage de façon à éliminer le contenu résiduel, traiter l'emballage pour s'assurer que le contenu résiduel n'est plus dangereux ou éliminer l'emballage dans une installation de collecte de déchets commerciaux.

Autres informations

Aucune information disponible

14. DONNEES DE TRANSPORT**Numéro ONU**

UN2924

Nom d'expédition des Nations unies

Liquide Inflammable, Corrosif, Sans Autre Spécification
(contient de l'isopropanol et de l'acide dodecylbenzene sulfonique)

Classes de danger pour le transport

3 (8)

Groupe d'emballage:

III

Dangers pour l'environnement

Polluant marin
(Contient du benzène et des dérivés alkylés en C10-16)

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun(e)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans objet

15. REGLEMENTATION

Informations réglementaires

Cette FDS a été préparée conformément des Nations Unies «Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)" et ses révisions.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

NZ CCID

Date de révision :

12-févr.-2019

Remarque sur la révision

sections de la FDS mises-à-jour:

2

Avis de non-responsabilité

Cette information est fournie sans aucune garantie, expresse ou implicite, d'exactitude ou d'intégralité. Les informations ont été obtenues auprès de différentes sources telles que le fabricant et des tierces parties. Ces informations peuvent ne pas être valides dans toutes les situations ou si le produit est utilisé en conjonction avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est entièrement responsable de la détermination d'adéquation de tout autre matériau.

Fin de la Fiche de données de sécurité